



Flash Info de juillet 2023

SAINT GENIEZ Ô MERLE

✚ Les informations générales

1 - Les travaux réalisés durant le 1^{er} semestre 2023 :

A la mairie : isolation des deux caves du bâtiment (ISO INTER d'Objat). Travaux de plâtrerie, peinture et éclairage dans le couloir d'entrée du secrétariat par Ets LACOMBE.

Au foyer rural : travaux de mise en conformité du foyer, installation d'une alarme incendie, d'un répéteur Wifi par Laurent BLANCHE.

Au gîte communal de SERMUS : isolation de deux chambres par Bruno LASSUDRIE et reconstruction / consolidation d'un entourage de fenêtre dans le gîte par CONSTANT Lionel.

A Nalou : travaux d'évacuation des eaux pluviales par Fabrice AUBREYRIE et Eric.

Au cimetière : lavage et piquage des joints des murs par Eric. Ces travaux se poursuivront durant l'automne.

Au vieux bourg : bornage d'un chemin rural, les frais de géomètre ont été payés par la Commune et Jacques DAUVERGNE.

2 - Les travaux prévus pour cet automne :

A Laval : Réfection ponctuelle de la voirie de la côte de Laval avec traitement des racines et « coupes d'eau ». Travaux de soutènement de la voirie en face de la maison SCHAAP.

A Lacombe : Réfection partielle de la voirie.

A Chassagne : Réfection du chemin rural « les Bessades » par l'entreprise Ausset.

✚ Les diverses acquisitions

Une débroussailleuse, un réciprocatteur sur batterie et une cisaille à herbe sur batterie qui serviront pour la tonte du cimetière. Ces nouveaux outils permettront de nettoyer entre les concessions sans projection sur les tombes.

Achat et pose d'un conduit isolé de cheminée dans le petit logement du Presbytère par Mr MANAUX Ludovic.

Achat d'une balayeuse de voirie à fixation frontale sur tracteur agricole.

Remplacement des 2 écrans des ordinateurs du secrétariat de la mairie.

Les informations pratiques :

Vidange mutualisée : les personnes intéressées par une vidange mutualisée de leurs fosses septiques doivent contacter le secrétariat de la Mairie au plus tard le **20 Septembre**. Cette opération est prévue à l'automne 2023.

Eclairage public : la coupure de l'éclairage public est effective de minuit à 6 heures du matin.

Cette coupure s'applique à tous les villages hormis 5 villages dits en « forfait », c'est à dire sans armoire de commande : Ensagnac, Laval, Chaumeil- Moulin de Lacombe, Moulin du Chambon.

Défibrillateur cardiaque : Ce dernier est toujours placé sous le préau dans la cour de la Mairie. La maintenance de cet appareil est assurée annuellement par la Société Défibrillateur Center.

Télécommunication / fibre : réception d'une notification d'Orange, par courrier, concernant la fermeture commerciale du réseau cuivre à compter de fin 2024. Cela signifie qu'à partir de cette date, il ne sera plus possible de souscrire à une offre sur le réseau cuivre.

La fermeture technique des offres est fixée à fin 2025. Les usagers particuliers et professionnels devront migrer vers le réseau de fibre optique. Il sera donc obligatoire de vous rapprocher de votre prestataire téléphonique (Orange, SFR, FREE etc ...)

Aujourd'hui, l'éligibilité de la fibre est gratuite sauf les maisons qui ne sont pas raccordées au réseau de téléphone.

Toutes les informations utiles sont sur le site NATHD ou au 0 806 806 006

Heures d'ouverture de la Mairie :

LUNDI- MERCREDI 9H30-12H00 et 13H30-17H00

VENDREDI 9H30-12H00 et 13H30-16H00

Fermeture au public MARDI et JEUDI

→ Congés d'été : fermeture du secrétariat du 21/08/2023 au 03/09/2023

Passage de l'épareuse : Monsieur le Maire a sollicité pour la coupe de sécurité début juin l'entreprise QUEILLE Romain de Reygades. Le fauchage de l'Automne s'effectuera dans un premier temps sur les voiries et dans un second temps sur les chemins ruraux.

Eau : la commune est en état de vigilance sur les usages de l'eau depuis le 12 juillet 2023. Merci de communiquer à la mairie votre relevé de compteur d'eau (maison secondaire).

Boite à livres : Elle se situe sous le préau de la mairie. Vous pouvez y déposer des livres et en prendre afin de créer un partage de lecture pour se détendre, rire, pleurer, rêver.

La lecture est la clé de bien des évasions. Stéphane THERI.

➤ **Pour mémoire :**

- . Un arrêté préfectoral interdit tout brulage de végétaux toute l'année.
- . Merci de fournir à la Mairie votre adresse e-mail pour permettre un envoi d'information plus rapide et à moindre coût.
- . La collecte des bouchons plastiques est toujours possible en Mairie.
- . Notre commune s'associe toujours avec la Commune de St Cirgues la Loutre pour les cérémonies du Souvenir les 8 mai et 11 novembre.
- . Civisme / nuisances sonores : Consignes d'utilisation des appareils de jardinage pour un bon rapport de voisinage, il convient de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables de 8h00 à 12H00 et de 14h00 à 19H30
Le samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
Le dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00.
- . Chaque propriétaire est dans l'obligation d'entretenir son terrain afin que la végétation n'empiète pas sur le domaine public.

 **Ressources Humaines :**

1 - stage et emplois temporaires d'été en appui à notre service technique

- Lukas CHANUT a bénéficié d'un stage de 4ème pendant une semaine, du 12 au 16 juin 2023.
- Thomas ALRIVIE a bénéficié d'un emploi saisonnier du 3 au 28 juillet 2023 pour une durée de 30 heures hebdomadaires.
- Gabriel LACOSTE est employé dans les mêmes conditions du 1^{er} au 25 août 2023.

 **Evènementiel :**

- **Réussite au baccalauréat 2023 :** ALRIVIE Thomas, HAUSKNECHT Ophéa et LACOSTE Antoine.

- Réussite au brevet des collèges 2023 : ALRIVIE Camille



Sincères félicitations à nos jeunes et bonne continuation

- **Le repas des Aînés 2023** s'est déroulé le dimanche 2 avril 2023 au Foyer Rural. Un bon repas a été servi par Monsieur GUBERT, traiteur à Chameyrat. Chacun était ravi de cette journée et de ces retrouvailles après 2 années d'absence de repas. Pour les personnes de plus de 75 ans n'ayant pu assister à ce repas, une grande partie de la distribution des paniers gourmands 2023 a été réalisée.
- Cette année **la chasse aux œufs de Pâques** a eu lieu à St Cirques la Loutre. Nos élues, Christine Aigueperse et Sarah Chauzeix ont piloté cette animation avec les membres du Comité des fêtes de St Cirques...



A vos agendas

le 26 Août 2023 à 18H00 Événement apprécié et reconduit d'un apéritif offert au foyer rural, par la municipalité aux administrés de la commune.

Il est demandé à chacun **de s'inscrire avant le 15 août** à la mairie : 05 55 28 21 86 ou 06 32 25 10 65(Lionel) ou 06 32 68 13 32(M-France)

le 2 Septembre 2023 à Hauteffage, Comice Agricole cantonal et départemental ainsi que le concours départemental de la race Salers.

le 23 Septembre 2023 : Le X-Trail passera aux Tours de Merle.

La date de l'arbre de Noël est à ce jour non arrêtée, une information sur le sujet vous sera communiquée ultérieurement.



Le Maire et son équipe
vous souhaitent un bel été